

Bienvenue aux PEP Brétill'Armor

Livret du salarié

Intégration et interconnaissance



Les PEP
J'adhère !

Pour une société inclusive

L'action des **PEP** - Pupilles de l'Enseignement Public - s'inscrit dans un mouvement de solidarité fondé il y a plus de cent ans. Elle est portée par une fédération générale qui agit pour le droit et l'accès de toutes et tous à l'éducation, à la santé, au travail, à la vie sociale, aux loisirs, à la culture et au sport.

Née de la fusion des PEP22 et PEP35, en janvier 2019, l'**association "les PEP Brétil'Armor"** apporte en Bretagne des réponses aux besoins générés par les transformations de la société où se creusent inégalités, précarité et exclusion.

Son action, au travers de ses établissements du secteur médico-social, de la protection de l'enfance et de l'animation concerne tous les âges de la vie et s'inscrit dans l'économie sociale et solidaire.

Daniel TROADEC
Président

Nos engagements

- Proposer des offres de services de qualité
- Garantir la qualité du service rendu et assurer le maintien des emplois
- Communiquer autour de nos valeurs et réussites
- Impulser le bénévolat d'action de proximité
- Assurer la pérennité de l'association

Nos ambitions

- Affirmer nos valeurs comme facteurs de cohésion
- Participer à la transformation sociale pour l'émancipation et l'auto-détermination
- Développer des coopérations avec l'Education Nationale
- Etre force de propositions auprès des pouvoirs publics
- Etre un acteur engagé du développement social



L'association adhère à la Fédération Générale des PEP
reconnue d'utilité publique en 1919 www.lespep.org

Les 4 axes de notre projet associatif

Extrait

L'éducation populaire, levier pour l'égalité des chances et des droits

Elle permet de garantir le droit à l'accès de toutes et tous à l'éducation, à la culture, au sport, à la santé, au travail et à la vie sociale en participant à une meilleure humanité.

Les objectifs de l'éducation populaire, incarnée par les PEP, sont de **favoriser l'inclusion des personnes dans la société** à travers la découverte de soi.

Un militantisme engagé pour agir sur l'évolution des politiques publiques

L'association est un mouvement d'adhérents et de **salariés engagés** qui défendent le sens du travail social en développant des coopérations et en travaillant en partenariat, notamment avec les réseaux associatifs.

Créer une organisation souple, capable d'anticiper les changements sociétaux

Il s'agit de créer dans nos établissements les conditions organisationnelles souples qui encouragent les adaptations permanentes.

Le **travail en équipe**, en impliquant les personnes concernées et leur famille, est essentiel. C'est une valeur ajoutée pour une prise en charge pluridisciplinaire concertée, en lieu et place d'un parcours imposé.

L'organisation doit favoriser l'innovation sociale et concevoir des stratégies offensives pour répondre à nos ambitions.

L'humain au service de l'humain

Mise en place, dans chaque établissement, d'une organisation et des méthodes de travail qui favorisent l'autodétermination des personnes accompagnées ainsi que celle des professionnels et des bénévoles.

Promotion d'une politique de **qualité de vie au travail** et valorisation des savoir-faire professionnels et la mobilité interne.

scannez-moi

En savoir plus sur le projet ?



Une implantation en Bretagne Nord



Implantation des PEP Brétil'Armor sur le territoire

CÔTES D'ARMOR

Dinan	Saint-Brieuc
■ Dispositif ITEP	■ CMPP Confluence
Guingamp	■ SAAAS
■ Dispositif ITEP	■ Dispositif ITEP - SAFT
Jugon les Lacs	Perros-Guirec
■ Lieu de vie "Abri Cadabra"	■ Centre Le Hédraou
Lamballe	Plevenon
■ Lieu de vie "Lamballe"	■ Centre du Cap Fréhel

ILLE-ET-VILAINE

Bain-de-Bretagne	Rennes
■ PRE-SAP la Casa	■ CAMSP Pitt'Ocha
(Maison de l'enfance de Carcé)	■ Centre Angèle Vannier
■ CMPP du Gacé	■ CMPP Gaston Chaissac
■ Habitats regroupés l'Impérial	■ Kerveiza
■ SAPADHE	■ SAVS Angèle Vannier
■ SESSAD Bel Air	■ SAP (Maison de l'Enfance de Carcé)
■ SIEGE SOCIAL	
Saint-Malo	
■ CMPP CAMSP Pays Malouin	
■ Foyer La Passerelle	
■ DIME-SESSAD-UEMA Les Hautes Roches	
■ Résidence Guibert	
■ Résidence Ermitage	
Sixt-sur-Aff	
■ Maison de Gannedel - Ti Laouen	
Redon	
■ Lieu de vie "Vent du Sud"	

Secteurs d'activités

Médico
social

Animation
Loisirs
Culture

Protection
de
l'enfance



Enfants



Adolescents

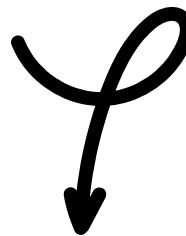


Adultes



Familles

Chiffres clés



MÉDICO-SOCIAL

Accompagner chaque parcours
tout au long de la vie



1799 Personnes
accompagnées
en 2025

1 693
ENFANTS
ET FAMILLES

106
adultes
résidences,
SAVS et habitats
inclusifs

21
ÉTABLISSEMENTS
ET SERVICES

2
DÉPARTEMENTS
Ille-et-Vilaine
& Cotes-d'Armor



Des réponses
de proximité
adaptées à chaque
âge et à chaque
besoin

PEVLC

Des vacances, des loisirs
pour tous les enfants
toute l'année



5756

Enfants, jeunes
et familles
accueillis en 2025

2
SITES D'ACCUEIL

+ DE 100
COLLABORATEURS
SAISONNIERS

DES VALEURS
SOLIDARITÉ
ÉDUCATION
CITOYENNETÉ

PROTECTION DE L'ENFANCE

Agir pour protéger,
accompagner et faire grandir



564 Jeunes
accompagnés
en 2025

9
ÉTABLISSEMENTS
ET LIEUX DE VIE

**Les
pép**
Bretagne
Associations Fondatrices 2018
La solidarité en action



Accompagnement
365 jours / an



2
DÉPARTEMENTS
Ille-et-Vilaine
& Cotes-d'Armor

Nos partenaires

ars
Agence Régionale de Santé
Bretagne

L'Agence Régionale
de Santé de
Bretagne

Ille & Vilaine
LE DÉPARTEMENT

Le Conseil
Départemental
d'Ille-et-Vilaine

**Côtes
d'Armor**
le Département

Le Conseil
Départemental
des Côtes d'Armor

Liberté • Égalité • Fraternité
REPUBLIQUE FRANÇAISE

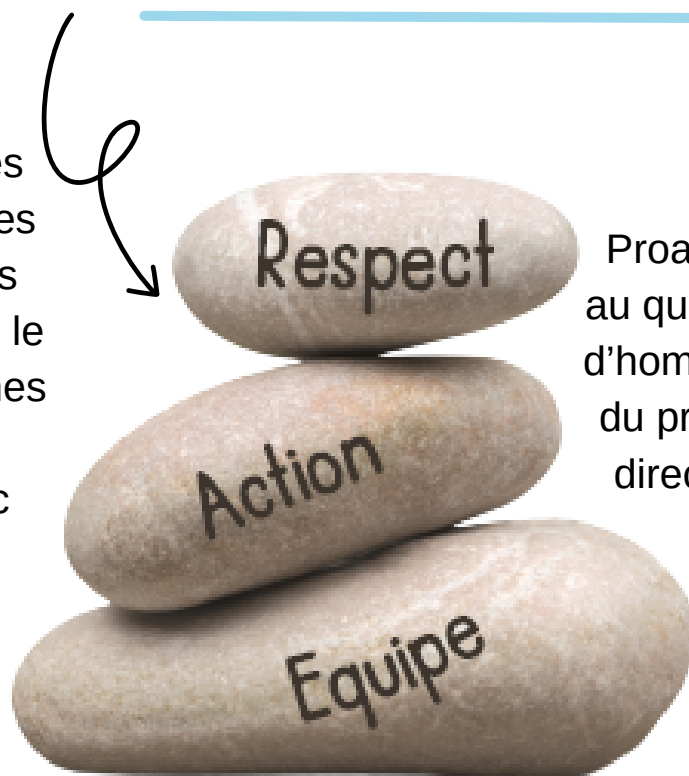
ministère
éducation
nationale



L'Education
Nationale

L'identité des professionnel·le·s PEP B'A

Capacité à se dire les choses, à assumer ses responsabilités et les décisions prises dans le **Respect** des personnes et des règles en vigueur, le tout avec simplicité et transparence



Proactivité et implication au quotidien de femmes et d'hommes d'**Action** autour du projet associatif ou de direction PEP B'A 2030

Intelligence collective, respect d'autrui, travail en **Equipe**.

La diversité est le moteur de nos équipes,
une pluridisciplinarité pour une efficacité collective

Responsabilité sociétale (RSE) et relations de travail

Égalité et respect mutuel

Au travail, femmes et hommes sont considérés à égalité dans leurs compétences, leurs responsabilités et leur parole. Cela implique de ne pas préjuger des capacités ou intentions de l'autre en fonction de son genre. Le respect mutuel est une base incontournable : chacun·e a droit à un environnement professionnel où il ou elle est reconnu·e pour ses qualités et son travail, et non en fonction de stéréotypes sexistes.

Communication et écoute

La parole circule de manière équilibrée, et chacun·e peut s'exprimer sans crainte d'être rabaissé·e ou ignoré·e. L'écoute active est une compétence essentielle pour entretenir des relations de travail saines et équitables.

Comportements déplacés proscrits

Toute remarque à caractère sexuel, commentaire sur l'apparence physique, ou attitude intrusive est bannie. Même sous couvert d'humour, ces comportements peuvent blesser et fragiliser le climat de travail. Les micro-agressions sexistes, souvent banalisées, peuvent s'accumuler et provoquer malaise ou décrochage. En cas de propos ou comportements inappropriés, il est essentiel d'alerter ses collègues, sa hiérarchie ou sont référent harcèlement.

Climat de travail respectueux et inclusif

Un cadre de travail respectueux favorise la coopération, la motivation et l'engagement. Chacun·e doit pouvoir y évoluer sans crainte de subir des jugements. Pour cela, la diversité, et l'égalité professionnelle sont encouragées. L'inclusion ne va pas de soi : elle se construit collectivement et au quotidien.

En cas de problème rapprochez vous de votre référent harcèlement cf. Affichage Obligatoire de chaque établissement

La Gouvernance & Dirigeance



Nouveau bâtiment sur Rennes qui rassemble depuis septembre 2024, les équipes du siège social et certains établissements du médico-social.



Conseil d'Administration,
Bureau,
Président

Direction Générale :
Directrice Générale,
Directrice Administrative et Financière,
Directeur des Ressources Humaines,

**Directions
d'établissements :**
Directeur·rice·s,
Cadres de proximité

Siège :
Ressources Humaines,
Paie, Comptabilité,
Informatique,
Immobilier



Le siège social



Anne Claire GUERIN
Directrice Administrative
et Financière



Murielle CORTOT
Directrice Générale
PEP Brétil'Armor



Bertrand COMBOT
Directeur des
Ressources Humaines

Service DAF

Responsable
comptabilité et
finances

Gestionnaires
Comptable

Assistants Comptable
présents en établissements

Equipe Support

Assistante de
Direction Générale et Communication

Gestionnaire SI

Responsable
projet et
innovation

Assistance
maîtrise
d'ouvrage

Amélioration
qualité

Service RH

Responsable Paie

Gestionnaires Paie

Assistants RH

Gestionnaire RH

Gestionnaire
GPEC

Organisation du temps de travail

- Annualisation des horaires pour permettre l'alternance de périodes de fortes ou moindres activités avec pour objectif de faire en moyenne sur la période sa base horaire hebdomadaire de travail
- En fin de période d'annualisation : récupération, report, paiement des heures éventuelles ou CET (Compte Epargne Temps)
- OCTIME est un outil de gestion du temps de travail en cours de déploiement pour permettre l'harmonisation des pratiques entre établissements. Le temps de travail payé correspond au temps effectivement travaillé (hors pause).
- L'enregistrement des heures de travail est arrondi au ¼ d'heure en + ou en - (exemple arrivée à 8h12 = 8h15 et arrivée à 8h04 = 8h00)
- Pour les cadres en forfait jour, le décompte et le suivi mensuel des jours travaillés est à respecter strictement par les intéressés en veillant à respecter le temps minimum de repos quotidien, la bonne planification des congés forfaitaires cadres et solliciter un entretien forfait jour. Nécessité de soldes tous les congés forfaitaires cadres.

Un CSE central (Comité Social et Economique)

6A rue du Bignon à RENNES 0299500947

cse.pepbretillarmor@gmail.com

- 13 salariés titulaires et 13 suppléants pour vous représenter
- Info CSE sur tableau d'affichage dans chaque établissement notamment sur les œuvres sociales
- Une Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT)
- Dernières élections professionnelles en septembre 2023
- Référent CSE Harcèlement et RGPD (voir tableau d'affichage)

En complément

- Les représentants de proximité des établissements (voir tableau d'affichage)
- Droit d'expression organisé dans chaque établissement
- Des délégués syndicaux

Les textes de référence

(consultables en salle de pause et sur simple demande)

- Convention Collective Nationale 66 pour tous les professionnels du siège, du médico-social et la protection de l'enfance
- Convention Collective Eclat (métiers de l'Education, de la Culture, des Loisirs et de l'Animation) pour le secteur de l'animation et des loisirs
- Code d'Action Sociale et des familles pour les lieux de vie
- Règlement Intérieur des salariés, Charte SI et Charte IA de l'association,
- Accords d'entreprise en vigueur (accord de substitution, Qualité de Vie au Travail, égalité professionnelle, dialogue social...)
- Charte de référence sur le harcèlement et la violence au travail

Info RH, Paie & congés

- Paiement des salaires en général à partir du 27 de chaque mois (hors CDD et sorties des effectifs)
- Les dimanches, les jours fériés et les astreintes sont ainsi payés avec un décalage de 1 mois (la remontée des éléments variables de paie ayant lieu au plus tard pour le 19 du mois)
- Coffre-fort numérique pour recevoir plus rapidement son bulletin de salaire (Digiposte)
- Le compteur des congés payés du bulletin de paie est exprimé en jours ouvrables
- Congés trimestriels 15 ou 18 jours ouvrés/an pour les salariés de la CCN 66 à prendre impérativement sur le trimestre concerné
- Cadres forfait jour : 18 jours congés forfaitaires cadres
- Dons de congés facilités
- 5 jours de congés possibles pour urgence familiale/aidant (Accord égalité femme - Homme)
- Prise en charge employeur de la moitié des abonnements de transport en commun

Mutuelle & Prévoyance

- Adhésion automatique Harmonie mutuelle sur l'option de base sauf cas de dispense justifiée. Le service RH effectue la pré-affiliation sur le site de la mutuelle qui vous adresse un mail pour activer le compte. Participation mutuelle de l'employeur 50 % de la cotisation de base individuelle & 15 € de participation du CSE

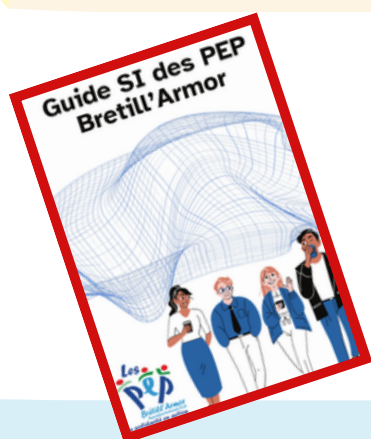
Plus d'infos page 12

- Prévoyance : Chorum ou Collecteam



Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels(GEPP)

- Les fiches de fonctions et les référentiels d'activités définissent les attendus métier
- Un entretien professionnel est réalisé chaque année pour recenser les besoins de formation
- Le Plan de Développement des Compétences est validé chaque année après avis du CSE sur proposition des directions d'établissements
- La mobilité professionnelle est encouragée entre établissements. **Les offres d'emplois disponibles sont visibles sur le site Internet de l'association**



Système d'information (SI) & Internet

Le respect strict de la **charte d'utilisation des Systèmes d'Information et la Charte d'utilisation de l'IA** s'impose à tous

Nous sommes aussi présents sur LinkedIn

DUI = Dossier de l'Usager Informatisé via Ogirys

Véhicules de services et frais de déplacement professionnels

- Utilisation si et seulement si permis de conduire en cours de validité
- Respect des règles relatives aux véhicules de service selon règlement intérieur et notes de services
- Les retours à domicile avec les véhicules de service ne sont pas autorisés sauf accord du responsable hiérarchique
- Le cas échéant, participation aux frais de carburant si utilisation du véhicule de service pour rentrer chez soi
- Procédures associatives sur barèmes de remboursement km
- Indemnité kilométrique vélo pour trajet domicile/travail

Divers

- Attestation d'honorabilité requise pour tout poste en relation avec des enfants
- En cas d'accident de travail ou de trajet, nécessité d'informer sans délai son responsable pour qu'il puisse faire une déclaration d'accident du travail (trajet)
- Astreintes organisées selon un calendrier prévisionnel mensuel et payées au réel avec un décalage d'un mois.
- Consigne de sécurité incendie (voir tableau affichage)
- Tout salarié peut devenir adhérent de l'association
- Pour accéder à plus d'informations associatives, se référer aux documents accessibles sur la **base de connaissance commune** présente sur la session à distance de chaque utilisateur ou sur le site internet : **www.pepbretilarmor.org**

Nos valeurs associatives

L'association, par son éthique et ses actions fait vivre la **laïcité** dans une logique de tolérance et de raison.

La reconnaissance des différences s'exprime concrètement par **l'égalité** d'accès aux droits.



Valeur universelle morale et sociale, la **solidarité** est une manière d'accompagner, d'agir ensemble contre toutes formes d'exclusion.

LAÏCITÉ

ÉGALITÉ

SOLIDARITÉ

CITOYENNETÉ

Aux PEP Brétil'Armor, la **citoyenneté**, c'est un droit et l'exercice d'une responsabilité pour et au sein d'un collectif.

Notre projet de Direction PEP B'A 2030



Notre ambition pour les PEP B'A 2030

Être un acteur encore mieux reconnu et identifié
du secteur médico-social, de la protection de l'enfance et des centres de découvertes en Bretagne

Consolider notre organisation dans un secteur devenu très concurrentiel

Augmenter sensiblement nos capacités d'accueil sur la protection de l'enfance et le secteur médico social

Disposer de centres de découvertes viables

**UNE JOURNÉE POSSIBLE POUR CHANGER DE REGARD,
TISSER DES LIENS, FACILITER L'INTER-CONNAISSANCE**

POURQUOI ?

- Mieux comprendre le métier des autres
- Faciliter les interactions entre terrain et direction
- Créer plus de proximité, de solidarité et de cohésion
- Prendre de meilleures décisions grâce à une vision élargie
- Valoriser la diversité des réalités professionnelles
- Partage des retours d'étonnement en équipe

POUR QUI ?

- Salariés du siège → immersion dans un établissement ;
- Salariés d'établissements → immersion au siège ou dans un autre établissement.

COMMENT PARTICIPER ?

- Choisir un lieu et une date
- Contacter directement le directeur de l'établissement concerné pour convenir des modalités pratiques
- Informer Anne Mouravtzeff du projet

LES PERSONNES QUI ACCUEILLEN

- Une journée normale
- Pas d'obligation à accepter un "Vis Ma Vie"
- Pas de réciprocité obligatoire

CONTACT

A.MOURAVTZEFF@PEPBRETILLARMOR.ORG



Besoin d'écoute, d'un conseil ?

Des solutions avec :



Ecoute psychologique

10 entretiens confidentiels / an / salarié possible avec des psychologues. Soutien en cas de stress, épuisement, deuil, santé, parentalité ...



Information juridique

Conseils téléphoniques sur logement, travail, famille, fiscalité ...



Accompagnement social

Budget, logement, droits, parentalité, retraite, handicap, aidants ...



Conseils médicaux

Médecins à l'écoute pour répondre à vos questions de santé courante (IST, contraception, hygiène de vie, santé au travail ...)



Appels de convivialité

10 échanges/an possible pour rompre l'isolement et recréer du lien



Harmonie Santé Services :
24h/24h et 7 jours sur 7

☎ 09 69 39 29 13

Un numéro unique pour tous les besoins

Mutuelle et Prévoyance selon les établissements



ou



♦ Couverture de la prévoyance

Tous les salarié·e·s (peu importe leur contrat) sont affiliés automatiquement dès leur premier jour à une prévoyance collective couvrant :

Incapacité temporaire de travail (ITT) : indemnités complémentaires versées après le maintien de salaire (90 jours non-cadres, 180 jours cadres).

Invalidité partielle ou totale : rente versée à partir de 33 % d'invalidité reconnue.

Décès ou invalidité absolue et définitive ($\geq 80\%$) : versement d'un capital aux bénéficiaires.

♦ Modalités pratiques

Une notice d'information est remise à l'embauche, avec attestation à signer.

Toute modification du contrat entraîne une nouvelle notice ou un additif remis aux salarié·e·s.

Les correspondants RH sont les relais d'information et tiennent à jour les documents transmis chaque année.

♦ Mise en œuvre

L'arrêt de travail est déclaré sans délai par l'employeur à l'assureur.

Les prestations cessent en cas de reprise d'activité, fin des IJSS, décision médicale ou après 3 ans maximum.

Les rentes ou capitaux sont versés sur dossier complet et justificatifs à jour.

♦ Actualisation et contacts

Les taux de cotisation et les garanties sont actualisés chaque année.

En cas de question : responsable de service, correspondant RH ou contact direct avec l'organisme assureur (CHORUM / COLLECTEAM).

Rapport d'étonnement

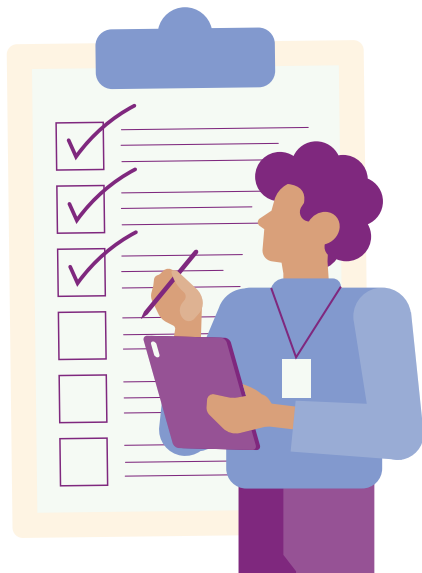
Vous êtes invité.e en tant que nouveau salarié.e des PEP Brétil'Armor à partager avec votre responsable et vos collègues votre rapport d'étonnement

1 Modalités Pratiques

- Après 4 semaines d'activité, un rendez-vous est fixé avec votre responsable hiérarchique
- Présentation orale de votre rapport, c'est l'occasion de se dire les choses

2 Je m'exprime sur :

- Ce à quoi je m'attendais / ce qui correspond à mes attentes,
- Ce qui me surprend / ce qui dépasse mes attentes,
- Ce qui me questionne / ce qui est en-deçà de mes attentes,
- Mes idées d'amélioration,
- Ma projection dans l'association ...



3 Dans quel but ?

- Faciliter mon intégration
- Partager mon "regard neuf", améliorer l'environnement de travail, individuel ou collectif,
- Parce que travailler en équipe c'est important !

Pour faciliter mes premiers pas aux PEP B'A

ACCORD DE SUBSTITUTION	Accord d'entreprise régissant les principales règles du fonctionnement associatif suite à la fusion des PEP 22 et 35 (aménagement temps de travail, CET, droit d'expression...)
AEMOI / H	Action Educative en Milieu Ouvert Intensive avec Hébergement (nouveau PAD)
ALSH	Accueil de Loisirs Sans Hébergement
CAMSP / CMPP	Centre d'Action Médico Social Précoce / Centre Médico Psycho Pédagogique
CCN	Convention Collective Nationale
CET	Compte Epargne Temps
CPOM	Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
DITEP	Dispositif Institut Thérapeutique et Pédagogique
DIPC	Document Individuel de Prise en Charge
DPO	Délégué à la Protection des Données (pour le RGPD)
DUD	Document Unique Des Délégations
DUI	Dossier Usager Informatisé (Ogirys)
EPRD / ERRD	Etat Prévisionnel des Recettes et Dépenses / Etat Réalisé des Recettes et Dépenses
FRÉVILLE	Nouveau bâtiment sur Rennes qui va rassembler en 2024 les équipes du siège et certains établissements rennais notamment dans le domaine sensoriel
GPEC	Gestion prévisionnelles des emplois et compétences
IME	Institut Médico Educatif
JOURS OUVRABLES	Tous les jours pouvant être légalement travaillés à l'exception du jour de repos (en général le dimanche) et fériés
JOURS OUVRÉS	Correspond aux jours habituellement travaillés dans l'association (généralement du lundi au vendredi)
LDV	Lieu De Vie
MECS	Maison d'Enfants à Caractère Social
MEP	Mesure Educative Personnalisée
MNA	Mineur Non Accompagné
PAI	Projet d'Accueil Individualisé
PEP	Pupilles de l'Enseignement Public
PEVLC	Politiques Educatives Vacances Loisirs Culture (animation et loisirs)
PPEF	Projet Pour l'Enfant et sa Famille
PRIME SÉCUR	Revalorisation salariale mensuelle pouvant atteindre 183 euros net pour certains professionnels du secteur médico social et de la protection de l'enfance
RGPD	Règlement Général sur la Protection des Données
SAAAS	Service d'Aide à l'Acquisition de l'Autonomie et à la Scolarisation
SAFEP	Service d'Accompagnement Familial et d'Education Précoce
SAFT	Service d'Accueil Familial Thérapeutique
SAPADHE	Service d'Accompagnement Pédagogique A Domicile à l'Hopital ou à l'Ecole
SAVS	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
SESSAD	Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile
SI	Système d'Information
TSA	Trouble du Spectre de l'Autisme
UEMA	Unité d'Enseignement en Maternelle

Agir pour
une société
solidaire et inclusive

 **LAÏCITÉ**

 **SOLIDARITÉ**

 **ÉGALITÉ**

 **CITOYENNETÉ**

RETROUVEZ-NOUS SUR :

Site internet



LinkedIn



Instagram



Facebook



Les PEP Brétil'Armor

Siège Administratif

115 boulevard Albert 1er - TSA 30858

35208 RENNES Cedex



02 99 86 13 30



siege.pepba@pepbretillarmor.org